

Ressources en eau : l'enseignement agricole public français innove et agit..

Dans le cadre de la mise en oeuvre des politiques publiques issues du *Grenelle de l'environnement*¹, l'enseignement technique agricole français² renforce la place de l'agronomie au service d'une agriculture durable³.

Pour permettre l'appropriation des enjeux et moyens d'action par les apprenants et par tous les acteurs sur les **territoires**, un dispositif structuré est mis en place :

- en appui à l'adaptation des bâtiments, des exploitations agricoles et ateliers technologiques des établissements,
- en accompagnement des contenus pédagogiques, qui assurent l'apprentissage et la compréhension des usages et aménagements favorables à la gestion et à la protection de l'eau.

Ce dispositif, s'appuyant sur les liens avec les organismes de recherche et de développement est assuré par l'action croisée du système national d'appui (actions de formation continue des personnels, actions des établissements nationaux d'appui et des animateurs de réseaux thématiques⁴), de l'inspection de l'enseignement agricole, des animateurs régionaux ou encore des chefs de projets locaux sur des établissements.

Il permet d'accompagner, de mutualiser et de valoriser des projets et actions **innovants** tel que :

- diminution des consommations d'eau,
- récupération des eaux propres,
- réduction de l'utilisation des intrants,
- gestion des effluents d'élevage ou des résidus de traitement,
- agriculture de conservation (couverture et travail minimal des sols, associations et rotations végétales),
- restauration des cours d'eau et des zones humides sur les exploitations,
- *classes d'eau* (séquences en pédagogie active sur une semaine environ) ou actions de démonstration pour les apprenants et pour les agriculteurs
- échanges internationaux,...

Depuis 2011, une base de donnée en ligne *ALEXIA*⁵ (accessible au public) met à disposition les données techniques, économiques et pédagogiques renseignées par les exploitations et ateliers technologiques des établissements. Avec une mission d'équilibre financier, ces structures illustrent le principe **gagnant-gagnant** des nouveaux modes de production...

1 www.legrenelle-environnement.fr

2 *L'enseignement technique agricole est dispensé dans 217 lycées publics, 212 exploitations agricoles ou ateliers technologiques, 152 centres de formation d'apprentis ou pour adultes et 621 établissements privés (www.portea.fr)*

3 Plan « Objectif Terres 2020 » pour un nouveau modèle agricole français (<http://terres2020.agriculture.gouv.fr>)

4 <http://chlorofil.fr/territoires/reseaux-et-partenaires.html>

5 www.eduter-cnerta.fr/produits-phares/logiciels-de-gestion/bd-alexia.html

Des engagements nationaux...

. Transposition française de la *Directive cadre européenne sur l'eau* (DCE)⁶ : atteindre le bon état chimique et écologique des masses d'eau, en 2015 pour les 2/3 d'entre-elles

. Captages prioritaires *Grenelle*⁷ : protéger l'aire d'alimentation des 507 captages parmi les plus menacés par les pollutions diffuses d'origine agricole d'ici 2012

> *10 exploitations de l'enseignement agricole sont situées sur un périmètre de protection (rapproché ou éloigné) d'un captage prioritaire Grenelle et sont engagées à ce titre dans une démarche agro-environnementale*

. Plan *Ecophyto 2018*⁸ : réduire de 50% en dix ans (d'ici 2018) l'utilisation de pesticides et retirer les molécules les plus dangereuses

> *80 exploitations de l'enseignement agricole engagées en 2011 sur des actions d'expérimentation, de démonstration et de références. Plus de la moitié auront atteint l'objectif dès 2013*

. Plan *Agriculture biologique* (AB)⁹ : porter à 6 % de la surface agricole la surface de production en agriculture biologique d'ici 2012

> *12% des surfaces des exploitations de l'enseignement agricole en AB ou en conversion en 2011*

. Plan de *certification environnementale des exploitations agricoles*¹⁰ : engager 50 % des exploitations agricoles dans la démarche en 2012

> *20 exploitations de l'enseignement agricole ont participé à l'expérimentation sur laquelle s'est appuyé le comité en charge de la conception du plan*

. Plan national d'actions 2010-2012 en faveur des zones humides¹¹ : gérer durablement 1 million d'ha de zones humides par une agriculture extensive en 2012 (*action 1*)

> *de nombreux sites de l'enseignement agricole ont entrepris des actions de restauration et de gestion durable des zones humides (mares, prairies ou forêts humides, cours d'eau,...), en lien notamment avec la gestion et la conservation de la biodiversité*

Quelques initiatives locales de lycées agricoles exemplaires...

. À Dax (Aquitaine) : arrêt de l'irrigation et quasi-abandon de la culture du maïs et de la

6 www.eaufrance.fr/?rubrique15&id_article=35

7 <http://agriculture.gouv.fr/identification-des-500-captages>

8 <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto-2018>

9 <http://agriculture.gouv.fr/plan-agriculture-biologique>

10 http://agriculture.gouv.fr/certification-environnementale-des_822

11 www.zones-humides.eaufrance.fr/?q=node/999

consommation de produits phytosanitaires, sur la base d'une réorganisation des rotations culturales (méteil, pois, féverole) et du développement de prairies (pour l'alimentation des bovins) sur l'exploitation (70 ha) ; organisation d'une semaine "classe d'eau *agriculteurs*" pour sensibiliser un groupe d'une dizaine d'*ambassadeurs* à la gestion durable de la ressource en eau dans le département

. À Chartres (Centre) : mise en place sur l'exploitation spécialisée en grandes cultures (140 ha) d'une démarche d'évolution vers l'agriculture intégrée avec des objectifs forts de réductions des intrants et conversion à l'agriculture biologique sur les 30 hectares du périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau potable

. À Angers (Pays de la Loire) : installation d'un bassin de récupération et de recyclage des eaux en pépinière, d'une aire de lavage des pulvérisateurs avec systèmes biologique et photocatalytique de traitement des effluents et d'une phyto-épuration (par saules, *salix* sp.) des eaux de ruissellement de l'exploitation horticole (15 000 m³ annuels)

. À Gouville (Haute-Normandie) : réhabilitation de mares et préservation des prairies humides sur l'exploitation (240 ha) et sur le domaine forestier (130 ha) géré par le lycée

. À Brie-Comte Robert (Ile de France) : élaboration de références agronomiques et de pratiques pédagogiques innovantes sur l'exploitation (120 ha), transposables sur un bassin-versant à fort enjeu sur la qualité de l'eau

...Et bien d'autres exemples en ligne sur www.reseau-eau.educagri.fr/wakka.php?wiki=InitiativesLocales